

19:58



communiqué de presse suite repons...



Communiqué de presse

Chers désiradiens , chers désiradiennes , chers amis (es) ,

J'ai tenu ce jour, à m'adresser directement à vous afin de vous rassurer. J'ai appris comme vous, avec surprise, que notre liste n'a pas pu être enregistré en préfecture en raison de ma profession. Depuis 2008, la législation en vigueur n'a pas évolué, tout autant que ma fonction de Policier National à la Police aux Frontières.

J'ai été élu en Mars 2014, Maire de Désirade grâce à votre confiance et à vos nombreux votes porté sur notre liste « **Ensemble pour la Désirade de Demain** ». Depuis, je n'ai jamais cessé de travailler et d'œuvrer avec toute mon équipe afin de me montrer digne de vous : *adjoint au maire en 2008, Président de l'Association des Maires de Guadeloupe (AMG) en 2016*. Nous avons accompli ainsi, de belles réalisations afin de valoriser et permettre à Désirade d'avancer et se développer.

Je suis encore plus motivé et déterminé qu'en 2014, pour aller aux élections municipales de mars 2020. L'ensemble des décisions prises durant ma mandature sont valables et sont nullement contestables . Par conséquent, j'ai fait **un recours en référé devant le tribunal administratif de basse terre**.

Notre liste est plurielle et forte, avec des hommes et des femmes de tout horizon , valeureux ,compétents , expérimentés ! Je vous rassure , notre liste « **Désirade , dynamique et ambitieuse ; Continuons ensemble !!!** » sera belle et bien présente à ces élections municipales et communautaires.

Je vous demande de nous soutenir encore davantage et de vous mobiliser à nos côtés pour que nous puissions continuer ensemble les travaux entrepris !!!

Je vous invite, à la présentation de notre liste et de vos futurs élus :

lundi 02 Mars 2020

19h, à la permanence de campagne